

AVIS DU MAIRE

*Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que
le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire*

à la mairie (salle du conseil)

le mercredi 1^{er} juillet 2026 à 19H00

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 juin 2026
- 1. Création et modification des emplois communaux :
 - création des emplois liés aux activités périscolaires ;
 - création des emplois ATSEM
 - création du poste de garde champêtre
- 2. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Fait à Garat le 25/06/2026

Le Maire,

Laurent DUGUE